

N° SIRET : 21240179800062
 Etablissement : ENERGIE SOLAIRE
 Budget : ENERGIE SOLAIRE

COMPTE ADMINISTRATIF
 Année 2024
 Page n° 1

Département : DORDOGNE
 Poste Comptable: CENTRE DES FINANCES PUBL
 Date d'Édition : 26/03/2024

**DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 04/04/2024 à 20 heures 30

Nombre de membres en exercice 12
 Nombre de membres présents 12
 Nombre de suffrages exprimés 11
 VOTES : Contre = 0 Pour = 11 Abstentions = 0
 Date de convocation : 22/03/2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme MATT Jeanine délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Mr BARIL Daniel, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		5 877,87		3 477,57		9 355,44
Opérations de l'exercice	2 378,47		5 422,22		7 800,69	
TOTAUX	2 378,47	5 877,87	5 422,22	3 477,57	7 800,69	9 355,44
Résultats de clôture		3 499,40	1 944,65			1 554,75
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	2 378,47	5 877,87	5 422,22	3 477,57	7 800,69	9 355,44
RESULTATS DEFINITIFS		3 499,40	1 944,65			1 554,75

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie.

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations :

Mr BARIL Daniel, Maire (retiré au moment du vote), Mme MATT Jeanine, Mrs REYNIEAU Françoise, M. BOUILLE Serge, MARTINS Antonio, Mme DUPUY Sandra, GOULMY Aurélie, ADRIAN Stéphanie, Mr AYMARD Bertrand, Mme GODARD Sophie, Mrs HATTE Bernard, BORIS Sébastien

Cachet :



Pour expédition conforme.
 Le Maire, L'Adjoint, Françoise Matt Jeanine

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 024 212401798 20240404-19-2024-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet 05/04/2024
 Publication 05/04/2024
 Pour l'autorité compétente par délégation